



**AUTORISATION PARENTALE
POUR PILOTE DE 15 à 18 ANS**

Suite à la demande de ses parents :

Mr - Mme :

Demeurant :

Vu l'autorisation médicale du Docteur :

L'association départementale de voiture à pédalier,
accorde une licence de pilote à :

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Sous l'entière responsabilité des parents, cités précédemment ou de son tuteur :

Mr - Mme

Avant de signer cette dérogation, le Président de l'association départementale doit s'assurer que le jeune pilote a bien pris connaissance du code des pilotes et des règles de sécurité à respecter pour la pratique de la voiture à pédalier *.

J'autorise la prise en charge médicale (secouristes bénévoles, pompiers...) pour tout incident survenant pendant la course.

Fait à Le

Signatures

Des Parents et Tuteur

Du président de
L'association départementale

Du président de
la Fe.V.P

* la FeVP se garde le droit d'interrompre sa participation s'il met en danger sa sécurité ou celle des autres concurrents